



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 30 MARS 2023

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

**Délibération n° 17 - Budget annexe « Energies nouvelles » - Compte de Gestion 2022**

Le trente mars 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme PALIERNE

M. GICQUEL a donné procuration à M. BOISSEAU

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**Objet : Budget annexe « Energies nouvelles » - Compte de Gestion 2022**

**EXPOSÉ**

Le Compte de Gestion 2022 du budget annexe « Energies nouvelles », dressé par la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC), fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section d'investissement : + 9 289.45 €
- Section de fonctionnement : + 35 199.45 €

ce qui est conforme au Compte Administratif 2022 du budget annexe « Energies nouvelles ».

Il vous est demandé, en conséquence, de bien vouloir approuver le Compte de Gestion 2022 du budget annexe « Energies nouvelles » du SGC.

**DÉCISION**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion 2022 du budget annexe « Energies nouvelles » du SGC.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2023

La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT

Le Maire,



Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230406-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023

Le Maire,  
Alain HUNAUT

